

Jean Louis POSTÉ
Président de Mauves Vivantes
69 impasse de FLIT
45130 HUISSEAU/MAUVES

jlposte@wanadoo.fr



Objet: Pétition 0751/2011, présentée par Jean Louis Posté, de nationalité française, au nom de Mauves Vivantes, accompagnée de 2 signatures, sur une allégation d'infraction à la directive 1999/31/CE relative aux décharges commise par les exploitants d'une décharge de déchets industriels (non dangereux) à Bucy-Saint-Liphard (Loiret)

ANNEXE au complément du 2 octobre

CRITIQUE DE L'AVIS GÉOLOGIQUE DE M. Ph. MAGET du 28 avril 2009

"(Avis sollicité par la Préfecture du Loiret par courrier du 22 avril 2009, pour le projet de centre de stockage de déchets de Bucy-Saint-Liphard)"

CADRE GÉNÉRAL (pages 2 et 3)

Il est reconnu que le site envisagé *"se trouve à l'extrémité ouest"* de la formation burdigalienne, ou *"sable et argile de l'Orléanais"*.

Cette formation surmonte les calcaires de Beauce, et en premier lieu le Calcaire de Pithiviers, ou Calcaire de l'Orléanais. M. Maget énonce que *"Ce calcaire est intensément fissuré et parfois karstifié"*.

Selon M. Maget, dans les argiles et sables, *"La succession de bancs imperméables freine l'infiltration vers le calcaire sous-jacent."*

Ce serait exact s'il s'agissait de couches uniformes d'argile. Mais dans le cas présent, il s'agit de lentilles, ou de coulées d'argile, dues à l'origine fluviale de cette formation, comme l'a très bien montré M. de Brétizel. Les 16 sondages réalisés sur le site montrent aussi que la succession de sables et d'argiles est complètement hétérogène (voir les coupes réalisées par le bureau ANTEA, annexe 14 de la pétition).

"La nappe contenue dans les calcaires de Pithiviers est sans protection vis à vis de la surface du sol dans la plus grande partie de la Beauce"

C'est bien le cas sur les sondages du site, comme dans les Mauves où le taux de nitrates est très élevé.

"Les forages (d'eau potable) ne captant que dans la nappe des Calcaires d'Etampes (sous les Calcaires de Pithiviers) sont exempts de nitrates et de pesticides"

C'est exact actuellement pour les forages de Huisseau-sur-Mauves et de Saint-Ay. C'est erroné pour les forages de Bucy-Saint-Liphard, de Baccon, ou d'Ingré. L'un a du fermer, l'autre va se raccorder sur le forage de Huisseau, le troisième installe une usine de dénitrification.

KARST EN BEAUCE (page 5) :

"Les résultats de 1997 (Sol-Progrès) signalent une chute d'outil de 5 cm dans un sondage. Il est abusif de parler de karst pour une telle ouverture."

C'est un déni : Il a été réalisé 4 sondages profonds sur le terrain en 1997. Ce vide de 5 cm a été constaté à la cote 100 NGF dans le sondage carotté SD1. M. Maget passe sous silence que dans un autre sondage, SC4, **le foreur est tombé sur deux vides de dissolution : 10 cm à la cote 99, et 50 cm à la cote 97.** NB : Ces 4 forages ont descendu jusqu'au cotes 92 ou 93, alors que les autres forages complémentaires plus tardifs réalisés en 2000 ne sont descendus que jusqu'aux cotes 103 à 108 NGF.

Il aurait fallu, a minima, demander des forages voisins de ce forage SC4, afin d'approcher la dimension de la caverne ainsi découverte.

Le système karstique de la Mauve de Montpipeau est pourtant décrit dans de nombreux ouvrages et études antérieurs, que ni M. Maget, ni l'administration n'ont voulu considérer, en particulier :

- BRGM : ATLAS HYDROGÉOLOGIQUE DE LA BEAUCE, 1975. planche 1 (voir plan)
- SFEE : CONTRAT RIVIÈRE PROPRE Pour la restauration de la Rivière Les Mauves, Etude faire pour l'Agence de l'Eau et pour la Région Centre, 1996, page 8 : *"La formation des calcaires de Beauce... présente des réseaux karstiques importants et de nombreuses dépressions en surface."*

SYNTHÈSE (page 8) :

"La formation argilo-sableuse -dite du Burdigalien- est...épaisse de 8 à 19 mètres... Dispose-t-on d'une carte d'épaisseur de la formation burdigalienne sur le site ?"

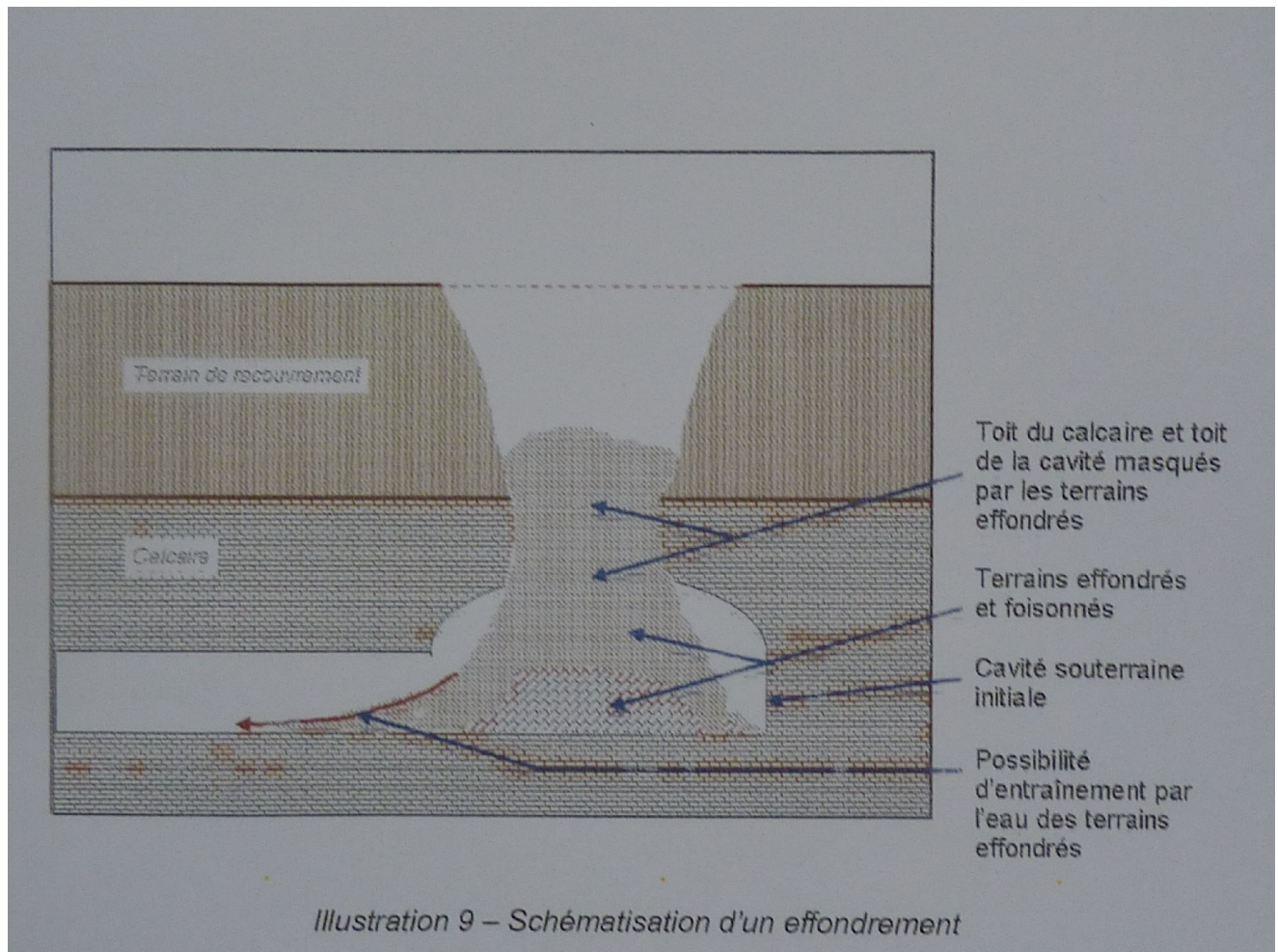
M. Maget botte en touche. Pourtant il suffit de regarder les graphes des sondages repris par ANTEA (annexe 14), pour voir que les calcaires (fissurés) apparaissent à partir de la cote 110 NGF et sont généralisés à partir de la cote 107 NGF. Et donc l'épaisseur burdigalienne, qui reste sous le site, se limite de 3 à 6 mètres. C'est normal, puisque nous sommes à l'extrémité ouest de cette formation. (Rappelons que le fond de la barrière d'argile reconstituée se trouve entre les cotes 111 et 113 NGF, et donc les déchets se trouvent à partir de la cote 113 NGF, jusqu'à la cote 139 NGF.)

"Les indices (pour le risque d'effondrement) ne sont pas fiables car ils intègrent les anciennes sablières et marnières. Les preuves de karst (gouffres, pertes) sont éloignées et dans une configuration différente (calcaire affleurant)."

C'est un déni, c'est une contre vérité : Le rapport BRGM, annexé aux présentes, sur les cavités souterraines dans le Loiret (voir pages significatives en annexe, et en particulier pages 48, 76 et 79) montre qu'il n'y avait pas de marnière à Bucy-Saint-Liphard, ni à Huisseau-sur-Mauves. L'étude BRGM recense 8 dépressions, 3 gouffres et 18 dolines sur la commune de Bucy. Elle recense 42 dépressions et 27 dolines à Huisseau-sur-Mauves.

L'étude réalisée pour la commune proche de La Chapelle-Saint-Mesmin montre que ce phénomène d'effondrement se produit même quand les calcaires ne sont pas affleurants. (voir schéma ci-dessous)

Jean-Louis Posté
Ingénieur de l'Ecole Polytechnique Paris



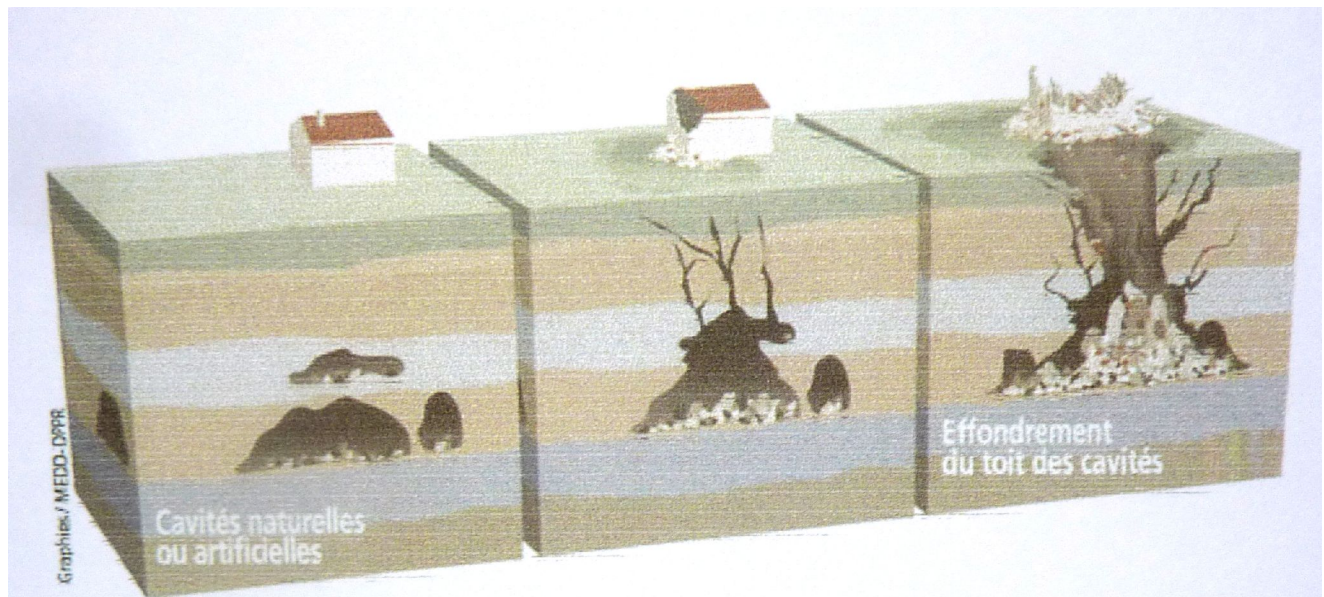


Illustration 8 – Effondrement de cavité

- **Les chutes de toit**

Ce phénomène qui se produit à l'intérieur d'une cavité n'est en général pas considéré comme un mouvement de terrain stricto sensu car n'affectant pas la surface du sol.

La chute de toit correspond le plus souvent à la rupture du ou des premiers niveaux de terrain au toit d'une cavité souterraine, mais sans propagation jusqu'en surface. Ils peuvent avoir comme conséquence un affaissement en surface, mais ce n'est pas